



## ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

### Procès-verbal de la réunion

Date : 3 décembre 2018

Heure : 16 h 15 à 17 h 45

Lieu : Bureau national de l'ACEP, 100, rue Queen, 4<sup>e</sup> étage, Ottawa

Présents : **Membres** : Greg Phillips (président), Nick Giannakoulis (président), André Picotte, Kelly Mansfield, Andreas Trau, Howard Delnick, Hailin Collins

**Personnel** : Claude Vézina (directeur exécutif), Omid Kahriz (gestionnaire des finances), Mark Courty (adjoind à la paie et à la comptabilité)

Absents : **Membres** : Anthony Coles

Sujet	Mesures de suivi
16 h 15 Le quorum est atteint	
<p>1. <b>Éléments soumis à l'approbation des participants</b></p> <p><b>A) Ordre du jour</b> K. Mansfield propose l'approbation de l'ordre du jour, secondé par A. Trau. La résolution est adoptée.</p> <p><b>B) Procès-verbal</b> G. Phillips propose l'approbation du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2018, tel que modifié, secondé K. Mansfield. La résolution est adoptée.</p> <p><b>C) États financiers – Octobre 2018</b> A. Trau demande comment le montant des investissements peut être un chiffre négatif. O. Kahriz répond qu'il s'agit d'un montant cumulatif.</p> <p>Les membres formulent les observations suivantes concernant les états financiers d'octobre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut se pencher sur les allocations au poste 8.</li> </ul>	<p><b>M. Courty</b> remplacera le fonds de prévoyance au poste 3 par un fonds de réserve illimité.</p> <p><b>O. Kahriz</b> fera un suivi lors de la prochaine réunion du Comité des finances.</p>



## ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montant figurant au poste 9 tient-il compte de l'amortissement?</li> <li>- Pourquoi le montant de loyer au poste 10 a-t-il augmenté?</li> <li>- Qu'est-ce qui justifie l'augmentation en juin 2018 au poste 11?</li> <li>- Il faut se pencher sur les chiffres au poste 12.</li> </ul> <p>Les états financiers d'octobre 2018 ont été déposés en prévision de la prochaine réunion.</p>	<p><b>O. Kahriz et M. Courty</b> répondront aux questions et réviseront les états financiers.</p>
<p>2. <b><u>Nouveaux dossiers</u></b> Rien à signaler.</p>	
<p>3. <b><u>Questions importantes</u></b></p> <p><b>A) Suivi des recommandations du CF</b> Rien à signaler.</p> <p><b>B) Décisions financières du CEN</b> Rien à signaler.</p> <p><b>C) Fonds de défense</b> N. Giannakoulis lit le point <b>4.9 – Défense juridique des associations</b> des modalités du fonds de défense de l'ACEP. En résumé, on y explique ce qui peut être absorbé par le fonds de défense en ce qui a trait aux frais exceptionnels associés à une défense juridique.</p> <p>G. Phillips mentionne que le CEN a approuvé le recours au Fonds de défense pour couvrir les dépassements des frais juridiques, seulement. Cela limiterait les ponctions dans le fonds de prévoyance et permettrait ainsi à l'ACEP d'utiliser le fonds de prévoyance pour d'autres postes en situation de dépassement.</p> <p>N. Giannakoulis indique qu'il faut établir un plan de travail pour éliminer le fonds de défense.</p>	



**ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES**

<p><b>D) Suivi de la stratégie d'investissement</b> O. Kahriz se penchera sur la stratégie d'investissement et fera un suivi à cet égard lors de la prochaine réunion du Comité des finances.</p> <p><b>E) AGA - Présentation du budget</b> N. Giannakoulis fera un survol global du budget lors de l'AGA.</p> <p><b>F) Politique sur les dons</b> G. Phillips précise qu'il n'y a aucune politique en place pour le moment et que les dons sont laissés à la discrétion du président.</p> <p>H. Delnick indique que la majorité des membres du CEN ne souhaitent pas faire de dons.</p> <p>A. Trau ajoute que le CEN ne doit donner que le feu vert, sans préciser le montant des dons.</p> <p>G. Phillips mentionne qu'il serait utile de créer une politique sur les dons.</p>	<p><b>O. Kahriz</b> fera un suivi.</p>
<p>4. <b>Éléments d'information</b> Rien à signaler.</p>	
<p>5. <b>Prochaine réunion</b></p>	<p><b>M. Courty</b> discutera avec le président et créera un sondage sur Doodle pour obtenir le quorum.</p>
<p>6. <b>La séance est levée à 17 h 45.</b></p>	